

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2009

Etaient présents pour les différents collèges : M. BAUDORRE, M. BRUN, M. GOZE, M. JOURDAN, M. PORTINE M. RIBEYRE, MME RIGAL-CELLARD, MME BOULERIE, MME DINCLAUX, M. ERTLE, M. HOYAUX, M. LOQUAY, M. PEBARTHE, M. RICHARD, M. JOLY, M. POLI, MME SANGUIRGO, M. GIRON, Mlle VAILLANT, M. GUETTE, M. HARTE, MME LE GARS, M. MARSAT, M. BENOIT et M. REIFFERS.

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil à 9 H 15.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2009

Madame RIGAL-CELLARD signale le mécontentement des personnels de l'établissement lié au caractère tardif des publications des comptes-rendus des séances du Conseil.

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 10 juillet qui est adopté à l'unanimité.

II - REMISE DU DIPLOME DE DOCTEUR HONORIS CAUSA A MONSIEUR VARGAS LLOSA

Monsieur le Président informe les membres du Conseil du projet de remise du titre de Docteur Honoris Causa au célèbre écrivain péruvien Mario VARGAS LLOSA.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le projet présenté par Monsieur le Président.

III - EXAMEN DE LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE ADRESSEE A L'AERES

Monsieur le Président rappelle que l'AERES attend pour le 15 octobre une auto-évaluation qui doit permettre à l'université de répondre aux deux questions suivantes :

- que fait l'université aujourd'hui ?
- que compte-t-elle faire demain pour améliorer ses performances ?

La déclaration de politique générale, quant à elle, doit porter essentiellement sur la vision prospective : que sera Bordeaux 3 en 2020 ? Seule cette dernière déclaration est soumise au vote du Conseil.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil de faire part de leurs remarques et observations sur le contenu de la déclaration de politique générale.

Monsieur JOLY s'étonne de voir mis en avant deux des futures directions dont la création est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de réforme interne.

Monsieur le Président précise à Monsieur JOLY que le service DSI est cité dans ce document à titre d'exemple de création de grande Direction.

Monsieur JOLY demande si les projets de Direction sont susceptibles d'être revus, mais le Président fait remarquer que la formulation indique que la décision est arrêtée quant à la création de ces grandes structures. Monsieur JOLY défend néanmoins la nécessité de conserver l'audiovisuel dans un service propre.

Monsieur BEYLOT annonce aux membres du Conseil qu'il va lire la déclaration ci-dessous de Monsieur BAUDORRE, qui n'a pas pu participer à la séance du Conseil.

« Monsieur le Président

Je tiens à vous exprimer ma plus vive désapprobation face à la manière dont sont considérés depuis plusieurs mois les membres du conseil d'administration. Une fois de plus nous recevons l'avant-veille du conseil un texte qui, s'il eût été plus riche et plus ambitieux, aurait mérité un examen approfondi. Ironie ou cynisme : on y lit que « les conseils centraux doivent être associés de la manière la plus nette aux grandes décisions ».

Je suis d'autant plus choqué que le non respect de délais, dont vous aviez fait un élément majeur de votre campagne, ne peut s'expliquer en l'occurrence ni par la platitude d'une forme visiblement bâclée, ni par la pauvreté d'un contenu soucieux de manifester les inquiétudes, les réserves, les refus qui ont marqué l'histoire récente de Bordeaux 3 et non de porter une véritable vision de l'avenir. Ce texte aurait pu être écrit il y a plusieurs mois ; peut-être est-ce le cas... Mais alors pourquoi avoir tant attendu pour nous le transmettre ? Les rares et timides orientations esquissées, ne font que reprendre le quadriennal en cours et donnent l'image d'un établissement qui va à reculons vers un avenir qu'il redoute mais ne peut éviter. C'est peut-être cela la « dynamique nouvelle » que vous évoquez. Je reconnais que vous avez l'honnêteté de ne pas parler de projet nouveau.

J'aurais souhaité que Bordeaux 3 rattrape son retard et devienne un établissement pilote, au plan local et national, par exemple par le passage dès 2009 aux RCE, ou par la mise en place, notamment pour les enseignements, de processus d'évaluation interne indispensables à une exigence de qualité. Je constate qu'avec ce projet, reprise très affadie des propositions novatrices élaborées il y a plusieurs années, vous appuyez timidement sur l'accélérateur tout en serrant fortement le frein à main. Cela n'a jamais été ma vision des choses et je donnerai procuration pour voter résolument contre ce texte.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations. »

Monsieur le Président annonce qu'il ne répondra pas à cette déclaration en séance, lue hors la présence de l'auteur. En revanche, sur la question du délai de transmission, il précise que le texte n'a pu être élaboré qu'à la suite de la remontée des travaux d'analyse des projets liés aux 3 volets : Formation, Recherche et Etablissement. Il déclare son intention de répondre personnellement à Monsieur BAUDORRE.

Monsieur PEBARTHE souhaite mettre l'accent sur la nécessaire cohérence entre ce qu'avaient exprimé les candidats au moment de la campagne et ce qu'écrit l'équipe responsable de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 aujourd'hui. Il suggère en ce sens des modifications. Il souhaite par exemple que l'on parle de « la mobilisation du printemps 2009 » plutôt que des « événements ». Dans le cadre des projets du PRES, la

politique de réorientation pose encore question et ne doit peut-être pas être présentée sous un aspect aussi positif que le laisse penser le texte de la déclaration. Il se dit gêné par le lien fait entre la qualification du diplôme de Bordeaux 3 et le monde professionnel, et conteste l'expression « valorisation ». Il s'élève ensuite contre le terme « gouvernance » – qui évoque une « bonne façon de faire ». Il lui préfère le mot « gouvernement ». L'« adaptabilité » et « l'école d'autonomie » sont à ses yeux des notions contradictoires. En outre, le refus d'adaptabilité présente, à ses yeux, une grande importance intellectuelle. Il craint que la notion d'adaptabilité dans le monde du travail puisse être interprétée dans le sens de soumission. Il propose à la place d'école « de l'autonomie » : une école « d'indépendance intellectuelle ». Enfin, de son point de vue, certaines modalités pédagogiques méritent encore des débats : la bidisciplinarité, la transdisciplinarité ne se traduiront-elles pas par un saupoudrage de connaissances ?

Monsieur le Président rappelle que le terme « événements » est devenu le terme consacré. Il indique également qu'au sein du PRES, on refuse toujours vivement la licence en deux ans. Quant à la pluridisciplinarité, il rappelle qu'elle n'est pas « imposée » à l'établissement mais qu'il s'agit plutôt d'une question de choix offert aux étudiants. Elle ne sera jamais une nécessité.

Monsieur GOZE précise que le mot « gouvernance » est d'origine québécoise. Il souligne la différence avec le terme de « gouvernement » – qui renvoie à la notion d'expression élue, différente de la démarche participative à laquelle fait référence la gouvernance. Quant à l'adaptabilité c'est selon lui par exemple la possibilité de faire autre chose que de la philosophie pour un licencié de philosophie.

Madame RIGAL-CELLARD considère que l'on n'a pas vraiment fait le bilan des formations existantes. Elle est gênée par le jugement selon lequel la proposition de placer l'étudiant au centre du dispositif serait « séduisante et abusive » : c'est effectivement sa propre vision de l'université. Par ailleurs, elle trouve déjà très développées les technologies du numérique, alors qu'on évoque une priorité pour ce domaine. Sur les conséquences du printemps 2009, elle s'étonne que l'on puisse découvrir réellement encore aujourd'hui que les enseignants font de la recherche. Enfin, elle estime que l'université en se déclarant école « d'autonomie » ne fait guère preuve d'innovation : on trouve cette ambition dès la maternelle... La conjonction « or » crée d'autre part une rupture qui n'a pas lieu d'être.

Madame LE GARS souhaite voir séparer les deux paragraphes concernant le cadre de vie d'une part et les relations à l'enseignement d'autre part.

Monsieur GIRON ne comprend pas la lecture du texte de Monsieur BAUDORRE qui s'adresse à une personne, le Président. Tout en approuvant le contenu global du message, il juge globalement la vision exprimée par la déclaration de politique générale de l'équipe trop technocratique.

Monsieur POLI mentionne que la politique de publication de l'université est oubliée dans la valorisation de la recherche. Il mentionne que le titre officiel de l'université est Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Monsieur GOZE voudrait que cette déclaration soit l'occasion de démontrer l'utilité de la recherche en SHS. Il faut donc l'ouvrir à la société qui assimile la recherche aux seules sciences dures. Par ailleurs, il estime que, si l'université est une école d'autonomie, elle représente aussi un lieu de formation intellectuelle.

Le Président rappelle que la recherche est abordée dans une partie spécifique. Il indique que le document destiné à l'AERES représente un « chapeau » des formations, dans lequel il est difficile, compte tenu du format imposé, d'entrer dans le détail. Le projet en lui-

même sera affiné tout au long de l'année 2010. Par contre, un certain nombre des remarques en séance seront prises en compte, notamment pour évoquer les domaines où la SHS est présente dans les pôles d'excellence retenus par le PRES (par exemple les questions d'environnement).

Monsieur RICHARD indique à son tour préférer voir utiliser le terme de « mobilisation » pour évoquer le printemps 2009. Il considère que l'insistance, présente dans le document, visant à rappeler les activités de recherche des enseignants chercheurs est utile. Enfin, il estime que l'« adaptabilité » peut influencer de façon intelligente nos formations.

Madame BOULERIE perçoit une critique des processus politiques du gouvernement, mais elle n'est pas totalement affirmée – elle reconnaît que le destinataire du texte n'est pas le gouvernement. Cependant, le vocabulaire utilise un vocabulaire technocratique d'emprunt qui crée un malentendu. Le recul ironique compense à peine l'évocation de tous ces concepts déjà vieillissants. On utilise aussi le vocabulaire des « autres » (le Ministère par exemple ou les autres universités du PRES), le vocabulaire commun, comme les « événements », pour ce qui nous est propre et que nous devons nous approprier. L'expression « esprit critique » juxtaposée au terme « empirique », pose aussi question.

Monsieur le Président précise que le « vrai » vocabulaire utilisé par les « autres » pour qualifier les événements du printemps 2009, est celui de « blocage ».

Monsieur RIBEYRE met l'accent sur l'absence d'analyse sur le fonctionnement général qui permet de s'adresser à toutes les cibles et permet d'aborder des objectifs généraux.

Monsieur BEYLOT trouve la déclaration insuffisante sur le plan politique. Il regrette que l'on s'attarde sur le refus du passage aux RCE et le rejet de la réforme interne, qui ne sont pas des points positifs. Il ne voit pas tracé de ligne claire montrant la résolution de l'équipe à aboutir. L'opération Campus mérite par contre une valorisation et il faut éviter de laisser à penser que Bordeaux 3 n'y rentre que de façon parcellaire, d'autant que l'on détaille ensuite les perspectives du cadre de vie. L'expression est par ailleurs trop vague sur les axes transversaux de recherche : il faudrait nommer un certain nombre de directions. Enfin, pour la valorisation, il aurait fallu un développement pour montrer que nous serons des acteurs de la défense des SHS.

Monsieur le Président confirme que certaines corrections de forme seront retenues, comme en témoigne l'exemplaire définitif du document Déclaration de politique générale joint en annexe de ce procès-verbal.

Monsieur le Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire souhaite revenir sur le texte de Monsieur BAUDORRE. Sur l'analyse selon laquelle la déclaration de politique générale manquerait d'ambition, il répond que l'établissement a clairement fait le choix de mettre en place une auto-évaluation sincère, réalisée dans la confiance. Il souhaite que l'université se situe clairement dans les règles du jeu. C'est la première étape avant de devenir pilote de la défense des SHS.

La déclaration est adoptée par le Conseil d'Administration par 2 abstentions, 1 vote contre et 23 pour.

IV - LES FORMATIONS DU QUADRIENNAL 2010/2014 SOUMISES A L'AERES.

Monsieur le Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire informe les membres du Conseil des principales observations et du résultat du vote par formation lors du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du 8 octobre 2009, à l'appui d'un document

récapitulatif distribué en séance. Il souligne notamment le passage à un seul domaine Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales pour l'ensemble des formations qui a été préconisé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, à l'exception de la formation transversale qui doit intégrer les sciences.

Madame RIGAL-CELLARD demande s'il est possible de limiter les capacités d'accueil au niveau de la mention.

Monsieur le Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire indique que, dans tous les cas, les spécialités au sein de la mention sont limitées, et que d'autre part il ne s'agit pas d'ouvrir une formation de type propédeutique.

Pour l'INFOCOM, Monsieur LOQUAY ne comprend pas les observations du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, portant sur une licence bi-disciplinaire type. Il se demande comment on peut se poser la question de son utilité alors qu'il existe une ambition européenne. Il y voit une forme de réaction contre l'élitisme d'un tel projet.

Monsieur le Vice-président du Conseil d'Administration précise que le mot élitisme n'a pas été prononcé. Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire a trouvé le projet insuffisant et a estimé qu'il était plus prudent de réduire ses ambitions, pour le perfectionner dans l'année 2010.

Madame RIGAL-CELLARD demande si l'on peut transmettre le dossier malgré tout en l'état.

Le Président lui affirme que ce serait aller contre le vœu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Monsieur BEYLOT demande s'il ne serait pas préférable de distinguer une spécialité INFOCOM classique et une spécialité INFOCOM anglais. Pour les deux masters ISIC et Arts mettant en œuvre des aspects de production cinéma, il souhaite voir préciser leurs débouchés professionnels respectifs. Il précise qu'il travaille actuellement sur la mise en cohérence des formations avec l'ISIC.

Monsieur le Président confirme à Madame RIGAL-CELLARD que les masters de traductologie n'ont pas posé de problème mais, qu'en revanche, d'autres dossiers de la filière langue mettent en péril la crédibilité de l'établissement par leurs graves manquements.

Pour la mention langue et civilisation, il est d'ailleurs stipulé que le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire « s'en remet au Conseil d'Administration » dans le sens où il peut adresser une injonction forte et institutionnelle supplémentaire.

Monsieur RICHARD se déclare tout à fait en accord avec cette analyse et souhaite que le Conseil d'Administration se positionne clairement sur ce dossier comme étant en appui du projet de l'équipe présidentielle. Il regrette par contre que les porteurs de projets en anglais notamment n'aient pas été tous entendus, car ils auraient pu fournir davantage d'éléments d'appréciation.

Monsieur GOZE pose la question des financements. Monsieur le Président pense que le Ministère sera sans doute amené à ne pas financer ou financer de façon limitée des formations mal évaluées par l'AERES.

Monsieur MARSAT souhaite mettre l'accent sur la situation de la philosophie et sa nécessaire valorisation. Il s'étonne du refus de l'UE « projet personnel » par l'UFR de philosophie. Pour l'INFOCOM, il souligne la nécessité de la formation en anglais en encourageant le souhait des équipes pédagogiques de l'ISIC. Pour le monde du vin, il

signale enfin qu'un vrai projet de centre culturel bordelais va voir le jour qui représentera l'équivalent de « Cap science » pour le vin.

V - L'EVALUATION DE LA RECHERCHE

Monsieur le Vice-président du Conseil Scientifique indique que les rapports ont globalement été précis. Seize dossiers concernant la recherche ont été installés sur le Bureau virtuel le 1^{er} octobre 2009 en vue du Conseil Scientifique du 7 octobre 2009. Des nouveautés peuvent être mises en avant, et, à titre d'exemple LNS s'associe à EPISTEME, EEE mène une action avec Bordeaux 4, l'UMR Afriques dans le Monde avec Bordeaux 2 et 4 est créée, une structure fédérative est projetée en archéologie, la fusion du CEMIC et IMAGINES est constituée, et le GHYMAC est ré-intitulé et recentré. Les difficultés concernent le LAPRIL. Le Conseil Scientifique a évité dans un premier temps qu'une équipe concurrente se constitue mais, malgré de nombreux efforts de conciliation par la suite, est apparu le projet CLARE. Le Conseil Scientifique a donc demandé un choix entre les deux dans le cadre du bilan pour l'AERES. Ayant recueilli seize voix favorables (vote à bulletin secret), le projet CLARE remontera à l'AERES. Il regroupe plus d'une soixantaine d'enseignants-chercheurs et une cinquantaine de doctorants, mais l'équipe et les étudiants de LAPRIL doivent être pris en considération.

Madame RIGAL CELLARD relativise l'urgence : LAPRIL existe jusqu'en 2010.

Monsieur GOZE demande si la lisibilité est indispensable au niveau des personnes pour le bilan AERES.

Monsieur le Président rappelle qu'il y aura une visite des évaluateurs de l'AERES sur site pour la recherche.

Monsieur le Vice-président du Conseil Scientifique souhaite néanmoins ne pas dramatiser cette situation.

Madame BOULERIE, en tant que membre du LAPRIL, explique qu'elle a eu très peu d'information, sur l'équipe ou le projet CLARE, alors que les pressions ont commencé depuis longtemps pour rejoindre cette nouvelle structure. En outre, elle ne voit pas les raisons scientifiques et techniques de cette scission. Il s'agit de questions humaines qui concernent une toute petite partie des équipes et les autres subissent les événements, en se sentant entraînés dans le conflit sans explications.

Monsieur le Président assume avec le Vice-président du Conseil Scientifique l'échec de leurs tentatives de médiation, compte tenu de l'incompatibilité de deux personnalités.

Monsieur BEYLOT estime que les conclusions auraient pu être tirées dès après le conseil d'équipe, ce qui aurait permis à CLARE de travailler plus tôt sur son projet.

Monsieur le Président indique qu'il était énoncé qu'un seul projet remonterait.

Monsieur RICHARD énonce qu'il n'était pas irréaliste d'imaginer que les gens travaillent finalement ensemble, et que davantage d'ingérence dans le devenir des équipes aurait été sans doute mal perçu par toute la communauté.

V.- LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2010.

L'exercice est contraint par l'absence de création d'emploi dans les universités en 2010 et il n'y aura pas plus de redéploiement entre universités. Ces conditions devraient être reconduites pour 2011 et 2012. Au niveau de l'établissement, on peut par contre requalifier les emplois et augmenter la masse salariale. Sur les postes BIATOS, il y a trois éléments moteurs pour guider la réflexion : des propositions de supports liés à la réforme interne (avec sept postes), des propositions liées à l'accès aux responsabilités et compétences élargies, des propositions liées à des projets de service.

Tous les emplois sont qualifiés en termes d'activités, sauf le support d'IGR dont l'établissement est susceptible d'avoir besoin en cas de promotion d'un IGE par liste d'aptitude.

Le Secrétaire général précise que chaque emploi supprimé est valorisé au coût moyen du grade du dernier occupant, mais la création est financée au coût moyen du corps. Le projet a été élaboré en grande concertation avec le Comité Technique Paritaire, qui a proposé de modifier la création du poste d'IGE proposé au Service Commun de Documentation en support de magasinier, compte tenu des missions à assurer.

Monsieur BEYLOT note, dans le cadre des postes liés à la réforme interne, l'existence de personnels déjà positionnés en responsabilité dans les UFR, et que beaucoup de collègues souhaitent, par ailleurs, un responsable unique à la tête des UFR.

L'équipe souligne que le véritable responsable de l'UFR sera quoi qu'il en soit le directeur élu de l'UFR, qui en sera le pilote. L'opposition à deux responsables par UFR ne paraît pas, à l'issue des comités de pilotage de la réforme, prioritaire dans la réflexion. En outre, la mission de conduire les nouvelles trois grosses structures apparaît trop lourde pour une seule personne, qui aurait dû s'appuyer sur deux adjoints - que l'établissement ne possède d'ailleurs pas.

Monsieur PEBARTHE met en perspective l'engagement du Ministre sur le maintien à moyens constants des postes, alors que le programme 231 présentait plus de 1000 postes en moins sur la préparation du budget 2011, avant que Matignon, averti, s'en émeuve.

Monsieur GUETTE comprend le double niveau de management dans les UFR. Il demande par contre comment va se passer la gestion d'un très gros budget avec les compétences élargies.

Monsieur le Secrétaire général explique que pour l'instant 12 millions sont payés sur le budget de l'université, sous la modalité de paye à façon depuis le 1^{er} janvier 2009. La Trésorerie Générale assume dans ce cadre pour l'établissement les bulletins de salaires et le versement sur les comptes des agents. Le salariat des fonctionnaires, même si la masse est très conséquente, est par contre, en comparaison, très linéaire par rapport à ce travail déjà expérimenté pour des payes de contractuels. L'enjeu de pilotage et de gestion prévisionnelle est beaucoup plus manifeste que la question du travail courant.

Monsieur JOLY demande comment la Directrice des Ressources Humaines compte mener le dialogue social. Il souhaite que l'on parle de gestion des « richesses humaines » et que l'on évite de parler de « stock » d'emplois.

Il rappelle d'autre part qu'il faudra penser à un rééquilibrage des emplois entre UFR et services, et enfin, qu'il faut veiller à la défense des supports de catégorie C. Il souligne que le passage aux RCE ne sera peut être réalisé qu'en 2012.

Monsieur le Président explique que les postes ne seront disponibles qu'au 1^{er} septembre 2010 ou qu'au quatrième trimestre 2010. Par ailleurs les catégories C ne

disparaissent pas en tant que telles, ce sont les personnes qui sont promues, afin d'assurer leur mission dans de meilleures conditions.

Monsieur BEYLOT se félicite du renforcement de la Cellule Etudes et Prospective et de la gestion des personnels mais il s'inquiète des services financiers, notamment avec la création du service facturier.

Monsieur le Président indique que les mesures structurelles essentielles sont réalisées avec la séparation des missions ordonnateur et comptable.

Monsieur le Secrétaire général précise la nouvelle configuration des deux services en termes d'encadrement, et annonce pour le 12 octobre 2009 l'arrivée d'une CASU chef des services financiers, soit un personnel du plus haut grade du corps de l'ASU.

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que le vote du Conseil d'Administration reste la condition obligatoire pour l'accès au RCE.

En ce qui concerne les postes enseignants, toutes les UFR sont contraintes pour l'organisation des enseignements par rapport à leur potentiel. L'on ne peut donc, dans cette situation de sous-encadrement enseignant général et les conditions du maintien du stock d'emplois pour l'établissement, aboutir à la satisfaction générale.

Le poste d'arabe non pourvu depuis deux ans est proposé à la suppression.

Monsieur BEYLOT expose les difficultés de recrutement sur un poste de professeur d'arts appliqué, puisque la Directrice de l'UFR a finalement pris cette décision de création.

En outre, le support étant en surnombre, il n'est pas garanti de retour.

Le Secrétaire général précise que pour la première étape de saisie sur ATRIA ne fige pas totalement les profils.

Monsieur BEYLOT regrette que les potentiels de la recherche soient réduits par les demandes de transformation de MCF en PRAG, alors que l'on avait lancé la politique inverse.

Le Vice-président Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire relève que la pédagogie y gagne. D'autre part, il s'agit de mettre en cohérence notre politique générale volontariste pour les langues et la politique des emplois.

M. Richard relativise la question de la secondarisation des enseignements qu'il replace dans le contexte de carences criantes pour l'enseignement de la langue, lorsque les MCF refusent d'enseigner telle ou telle matière ou tel ou tel niveau.

Le poste Histoire et archéologie de la Gaule romaine a mobilisé les débats en commission des directeurs d'UFR. Ce poste est susceptible d'évoluer en chaire CNRS pour cinq ans renouvelable une fois, avec une décharge de 2/3 des enseignements compensée par le CNRS.

L'équipe présidentielle propose au Conseil d'Administration d'accepter cette occasion de renforcer les liens avec le CNRS, et de mettre AUSONIUS au centre de la future structure fédérative de l'archéologie. Le secteur Histoire romaine n'est pas sous-doté et ce n'est donc pas une politique de redéploiement mais une politique d'établissement qui est suggérée.

Monsieur PEBARTHE rappelle son opposition à la modulation des services, qui serait permise ici par l'excellence supposée d'un collègue. Les conditions de recrutement prévoient une parité Université-CNRS ce qui confirme la politique qui veut faire du CNRS une agence de moyens. Un rejet de recrutement par le Conseil d'Administration ne sera pas

envisageable. La proposition d'un service à 64 heures montre la situation de la discipline, alors que si l'on regarde la situation de l'UFR d'histoire, la plupart des collègues peinent à remplir leur service. Le profil du poste n'est donc pas adéquat dans cette vision élargie. Pour lui, la proposition doit répondre au double objectif de l'enseignement et de la recherche. Les collègues de langue grecque seront mis en difficulté par la suppression du poste de leur section. Les 192 heures sont là et AUSONIUS a besoin d'étudiants qui maîtrisent les langues anciennes : le poste de grec ancien doit donc être préservé.

Le Président indique qu'il a été proposé de transformer le poste de MCF grec en PR grec en conférence des directeurs d'UFR, et que cela a été refusé. Il faut également rappeler que le combat contre les modulations de service était orienté contre la hausse des heures d'enseignement et non contre la baisse.

Monsieur RICHARD se réjouit que la campagne d'emplois ait été menée dans l'esprit de négociation et de discussion. Par contre, faut-il que les conseillers relancent les combats de leurs UFR quand ils sont issus d'une UFR concernée par une mesure ? Ne faut-il pas considérer la proposition finale apportée devant le Conseil d'Administration comme l'aboutissement d'un travail sur lequel il faut se prononcer en termes de vote ?

Monsieur HOYAUX recentre l'analyse sur la question générale des conditions contraintes, il faut que les votes et donc les décisions envisagent uniquement ce que l'on peut faire, ce que l'on ne peut pas faire, ne le faisons pas. Ce qui pose question, c'est que des enseignants de Bordeaux 3 n'enseignent pas entièrement en Bordeaux 3 ce qui est accepté malgré les conditions de sous-dotation. Certes les heures complémentaires sont toujours possibles mais la question de qui les assure reste en suspens, la solution de recourir à nos étudiants de master recherche ne garantit pas la formation à la pédagogie.

Monsieur BEYLOT met l'accent sur l'opportunité offerte par le CNRS.

Un vote indicatif compte 1 vote contre et 3 abstentions.

Il est précisé qu'une partie des cours sera dispensée en géographie pour le poste créé en 24. En second lieu, il est observé que le CEAN n'est pas concerné pour le second poste, maintenu en 24.

Madame BOULERIE rappelle la vive opposition du conseil d'UFR de Lettres au profil XVIIIème siècle en littérature française.
Le profil XVIIIème sera retiré.

Pour le dernier poste de l'IUT, Monsieur LOQUAY demande une vérification.

La campagne d'emplois est adoptée par 19 voix pour les propositions, avec 1 voix contre, et 6 abstentions

Le Secrétaire général précise que le bilan financier de cette campagne est arrêté à 55 311 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12 H 30.

Le Président,

Patrice BRUN

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

2011-2014

Héritière de l'ancienne faculté des lettres, l'Université Bordeaux 3 *Michel de Montaigne* se prévaut de l'humanisme historique tout en faisant place à d'autres domaines scientifiques. Aux Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines, s'agrègent en effet des disciplines telles que les sciences de l'environnement, la géo-ingénierie et le développement durable, l'aménagement et les sciences de l'information et de la communication, ou encore les sciences regroupées dans l'archéométrie. Un IUT et un institut de journalisme lui sont également rattachés. L'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 regroupe ainsi plus de 14.000 étudiants et près d'un millier d'enseignants-chercheurs et de personnels BIATOS.

Son avenir à l'horizon 2020 s'envisage dans un cadre universitaire largement renouvelé tant d'un point de vue national que local et cet arrière-plan doit tout d'abord être analysé pour comprendre les enjeux des prochaines années.

1 > L'arrière-plan universitaire national et local

> LRU et passage aux RCE

L'application de la loi LRU, qui a conduit au renouvellement des trois conseils en février 2008, a produit des résistances importantes et placé les questions de gouvernance au centre des préoccupations de la communauté universitaire. Ainsi, l'autonomie salariale et financière, proposée au CA du 7 juillet 2008, avait été refusée à une large majorité (17 voix contre, 12 pour, 1 abstention) en raison d'inquiétudes sur ses conséquences possibles. Du fait du changement d'équipe le 1^{er} avril 2009, des événements du printemps 2009 et du caractère encore récent de ce refus, cette question n'a pas été soumise à un nouveau débat.

Néanmoins, ce passage se fera, selon les termes de la loi, soit au 1^{er} janvier 2011, soit au 1^{er} janvier 2012 et nous devons le préparer. Dans cette perspective, les services centraux ont commencé à être restructurés en s'appuyant sur les expériences d'universités déjà passées aux RCE. L'agence comptable et les services financiers, jusque-là dirigés par une même personne, sont dissociés au niveau de leur direction grâce au recrutement d'un chef des services financiers depuis le 12 octobre 2009. De la même manière, en raison de l'importance grandissante qu'est appelé à prendre le service du personnel, une nouvelle organisation a été mise en place. Une Directrice des Ressources Humaines a été nommée afin de prendre en charge les dossiers relatifs à la politique de l'emploi, au pilotage de la masse salariale et au développement du dialogue social. A ses côtés, un chef du service du personnel a été recruté pour prendre en charge l'ensemble des opérations de gestion individuelle et collective. Dans le même temps, une Secrétaire Générale adjointe récemment nommée renforcera le pilotage de l'établissement.

> La poursuite de la réforme interne

Le schéma directeur de la réforme interne de l'Université a été adopté en octobre 2007 par le Conseil d'Administration. Son application a connu des moments chaotiques, en raison des interrogations et des oppositions que la réforme interne a suscitées. Son adoption, lors du CA du 29 avril 2009, s'opère selon un calendrier arrêté en juin 2009. Elle prévoit le passage de 11 à 3 UFR au 1^{er} septembre 2010 et une réorganisation des services centraux marquée par la création de grandes directions, telles que la Direction des Etudes, des Formations et de l'Insertion (DEFI) ou la Direction du Système d'Information (DSI).

> Bordeaux 3, l'Université de Bordeaux et l'Opération Campus

L'université Bordeaux 3, membre fondateur du PRES Université de Bordeaux, a contribué à l'élaboration du projet retenu par le Ministère en novembre 2008, parmi les six premiers sélectionnés pour l'Opération Campus. Sans que le plan Campus de Bordeaux soit véritablement à l'origine du regroupement progressif des quatre universités du site et sans que l'on puisse affirmer que ce dernier permettra à moyen terme une fusion des établissements, cet événement de portée structurante aura, à divers titres, des conséquences pour les années à venir : aménagement du campus, vie à l'université, formations, recherche.

Le volet formations prévoit ainsi la synchronisation des calendriers universitaires, le lancement d'un « portail unique » et la mise en place de passerelles dans le cadre d'un modèle coordonné de licence permettant une meilleure réorientation des étudiants à l'échelle du site.

La définition de **pôles de recherche** d'excellence soulève d'autres questions qu'il nous faudra prendre en compte dès le prochain contrat quadriennal. Sur les onze axes transversaux essentiels retenus, trois peuvent entrer dans les domaines d'étude qui sont ceux des équipes de recherche rattachées à Bordeaux 3 (sciences archéologiques, thématique des Afriques, développement durable), ce qui concerne seulement dix pour cent des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'établissement, tandis que des thèmes tels que la communication font partie des « axes soutenus » par le PRES.

Tel est le cadre général dans lequel l'Université Bordeaux 3 devra s'inscrire tout en continuant à mener à bien les missions de service public (formation, insertion, recherche) qui restent les siennes au bénéfice de l'étudiant. Dans ces conditions, formation et recherche, traditionnelles missions de l'Université, doivent être pensées non point seules mais en osmose : formation à la recherche, formation par la recherche étant les points-clés des parcours étudiants.

2 > Une plus grande lisibilité des parcours étudiants

Quatre ans après le passage au LMD, les équipes pédagogiques peuvent dresser pour la première fois un véritable bilan des formations existantes. Leurs projets apparaissent profondément marqués par le souhait de rectifier certaines limites actuelles : tassement des volumes horaires, faible lisibilité de l'offre, utilisation trop réduite des passerelles permettant une réorientation, mise en place difficile des nouvelles formations professionnelles.

> restructurer l'offre de formation

Le premier objectif consiste en **la restructuration de notre offre de formation** de telle sorte qu'elle soit plus immédiatement intelligible pour l'étudiant et plus lisible par le monde professionnel. A l'intérieur de cette offre marquée par notre expérience et notre attachement à la préparation des concours de l'enseignement, la progression des formations professionnelles doit être soutenue notamment en harmonisant leurs pratiques grâce à une charte des formations professionnelles qui explicite et diffuse les règles de fonctionnement de tels cursus (conseil de perfectionnement, suivi de l'étudiant, liens avec les partenaires). L'interdisciplinarité également, qui reste souvent un mot d'ordre peu suivi d'effets tangibles, doit être affirmée à travers des projets de formation inédits bi-disciplinaires ou pluri-disciplinaires.

> accompagner le parcours de l'étudiant

Le second objectif, lié au premier, est non pas de remettre l'étudiant au cœur du système éducatif - formule aussi séduisante qu'abusive -, mais de penser le quotidien des filières en fonction d'impératifs étudiants encore trop peu présents quoique bien identifiés : éclairer les choix d'orientation du lycée jusqu'au M2, permettre une véritable réorientation en L2, accompagner l'insertion professionnelle, renforcer l'acquisition de compétences transversales mais aussi disciplinaires, mieux intégrer l'étudiant dans son environnement universitaire et l'aider à participer à la vie étudiante, et enfin, ouvrir nos cursus à un public plus large en étayant l'offre en formation continue, formation par alternance et en formation à distance. Ce dernier objectif, essentiel parmi tous, fera l'objet d'une attention toute particulière tant nous sommes convaincus de l'intérêt social de diffuser plus efficacement les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être propres aux ALLSHS à travers de nouvelles modalités d'apprentissage mieux adaptées aux rythmes de vie et aux conditions de reprise d'études.

De multiples actions ont été expérimentées et seront ainsi étendues durant les prochaines années : journées d'information, semaine d'accueil, forums des métiers, enseignants-référents, dispositif de renforcement pédagogique en L2 pour réussir les réorientations, intégration dans les maquettes d'UE « Projet Professionnel », des langues vivantes, des TIC, des activités physiques et sportives mais aussi artistiques et culturelles, renforcement de la mobilité étudiante.

> mieux piloter les formations

Le troisième objectif relève de la gouvernance. Il nous faut en effet impérativement améliorer le pilotage des formations en offrant à leurs responsables de véritables indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'affirmer des choix, notamment en matière de conception des contenus pédagogiques, de politique des emplois enseignants ou de communications interne et externe. L'observatoire des étudiants doit nous aider à affiner notre connaissance de la manière dont ils vivent leurs études et de leur devenir professionnel.

Nous souhaitons par ailleurs actionner deux leviers plus originaux : l'amélioration de la qualité de vie universitaire et le resserrement du lien entre recherche et enseignement.

> cadre de vie

De même que la dynamique de la vie étudiante apparaît aujourd'hui comme un facteur important de réussite de l'étudiant, l'amélioration de la qualité de vie universitaire doit être pensée comme un élément primordial favorisant l'adhésion de l'ensemble des personnels au projet de l'établissement. Nous concentrerons ainsi nos efforts sur l'aménagement des espaces de travail et de

détente dans une université trop longtemps contrainte, par manque de moyens, de négliger la réhabilitation d'installations vieillissantes. L'opportunité de l'Opération Campus conduite par le PRES constitue à cet égard un élément moteur à partir duquel il faudra penser des équipements complémentaires dont le manque est aujourd'hui criant (installations techniques de salles de cours, de salles informatique, de lieux de vie, espaces culturels, espaces verts accueillants, extension des surfaces de restauration, etc.). Le développement des usages numériques, tant dans les pratiques pédagogiques et documentaires que dans les liens communautaires, apparaît en ce sens également prioritaire.

> relation recherche/enseignement

Enfin, le mouvement de contestation que les universités ont connu au cours de l'année 2008/2009, fut riche d'enseignements, en particulier sur un aspect essentiel de la vie de nos établissements : la coupure trop forte entre pédagogie et recherche. Située au cœur de la réflexion sur le statut des enseignants-chercheurs, cette séparation opacifie la vision de l'enseignant par l'étudiant. On perçoit ainsi combien l'étudiant est amené à requalifier son rapport aux contenus disciplinaires proposés dès lors qu'il constate que leurs enseignants sont également des chercheurs portés par une passion scientifique. De sorte que le lien entre enseignement et recherche, affirmé à l'intérieur de nos maquettes de formation dès la licence, doit être posé comme une manière efficace, au sein d'un établissement d'art, lettres, langues et sciences humaines, d'alerter l'étudiant sur l'intérêt de la rigueur méthodologique et l'attrait de la curiosité scientifique. Faire apparaître l'université non pas seulement comme un lieu de transmission de connaissances mais bien comme un laboratoire des savoirs, c'est affirmer l'importance de l'esprit critique et empirique dans le développement intellectuel de chaque étudiant. C'est affirmer l'université comme une école d'autonomie autant que de qualification, le principal atout de nos diplômés restant la polyvalence et la capacité d'adaptation dont ils feront preuve dans le déroulement de leur carrière professionnelle. Ce tressage entre études et recherche apparaît donc comme un gage supplémentaire de réussite pour les étudiants.

Toutefois, pour nouer ce lien entre recherche et enseignement, il ne suffit pas de concevoir des formations ouvertes sur la recherche mais il faut aussi disposer de fondations scientifiques stables et productives.

3 > Une politique de recherche ouverte

La structuration de la recherche, vers laquelle tendent toutes les universités dans lesquelles les SHS jouent un rôle essentiel, est en bonne voie à Bordeaux 3.

> nouveaux partenariats interuniversitaires

L'Université Bordeaux 3 se fixe pour premier objectif d'inciter de nouveaux partenariats interuniversitaires, de soutenir les initiatives des équipes allant dans ce sens et d'en favoriser l'émergence. D'ores et déjà, de nouvelles recherches faisant place à une interdisciplinarité ancrée dans des pratiques et porteuses de problématiques fédératives ont vu le jour. Il s'agit là d'un changement majeur dans les mentalités. A la recherche mono-disciplinaire et « mono-centrée » doivent se substituer des pratiques guidées par le souci d'une efficacité accrue au plan méthodologique et d'une place renforcée dans le paysage régional, national et international des sciences humaines et sociales. Ainsi, l'équipe de Bordeaux 1 PACEA et les équipes de Bordeaux 3 IRAMAT et AUSONIUS sont en voie de constituer une structure fédérative avec l'aval scientifique du

PRES de Bordeaux. De même, avec le soutien de l'université, l'EA LNS (philosophie, Bordeaux 3) et l'EA EPISTEME (philosophie des sciences, Bordeaux 1) vont fusionner.

> émergence d'axes transversaux

Le second objectif est lié au premier : renforcer l'identité de la Recherche à Bordeaux 3 en provoquant l'émergence d'axes transversaux. Une telle politique suppose la mise en œuvre de moyens humains, techniques et financiers, un soutien à l'innovation par un cadrage institutionnel. Les nouvelles missions de la commission de la recherche et du conseil scientifique doivent devenir ainsi celles d'une prospective et d'une structuration des manières de travailler. Favoriser l'interconnaissance des équipes, les réunir dans des concertations construites, les inciter à un dialogue ouvert et productif dépassent la seule ambition d'une interdisciplinarité. C'est une culture de la recherche en commun qu'il faut initier en diffusant auprès des enseignants-chercheurs et des chercheurs le sens d'un bien commun, de nouvelles réactivités et la capacité d'anticiper. Dans cet esprit, un axe Environnement – Nature – Ville, qui permettra des collaborations avec d'autres établissements du PRES a été approuvé par le Conseil Scientifique.

> valorisation de la recherche

Le troisième objectif est de valoriser en direction de la société civile les résultats de la recherche. L'intégration depuis le 1^{er} septembre 2009 de deux IGE spécialisés dans ce domaine au sein du service de la recherche, de la valorisation et des études doctorales (ReValED) va dans ce sens. C'est en relation avec des collectivités territoriales, des institutions culturelles et des entreprises que des partenariats, établis dans la durée, favoriseront une lisibilité réelle. Nous disposons déjà, dans l'établissement, d'un service de publications (PUB) et de plusieurs revues internationalement reconnues (Revue des Etudes Anciennes, Bulletin Hispanique...) dont la diffusion dépasse largement les frontières du seul monde universitaire et que l'on doit faire prospérer. De même l'intégration de Bordeaux 3 dans l'Université Numérique d'Aquitaine (UNA) dont elle est partie prenante permettra la diffusion du savoir universitaire sous d'autres formes de support.



Cette ambition dans le domaine des formations et de la recherche s'inscrit dans une politique de site dans laquelle l'Opération Campus est amenée à jouer un rôle majeur. En effet, au-delà de son aspect immobilier (réhabilitation et constructions nouvelles), c'est un véritable projet d'urbanisme auquel appelle l'université Bordeaux 3. En concertation avec le Conseil Régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux, il permettra l'aménagement du campus Pessac-Talence-Gradignan, le renforcement du lien entre villes et université. Il correspond à notre volonté politique de renforcer nos liens avec les collectivités territoriales et nos partenaires de l'université de Bordeaux. Celle-ci s'est engagée vers une plus grande lisibilité de l'offre de formation qui, à l'exception des études vétérinaires, couvre l'ensemble de la formation universitaire, et vers une meilleure visibilité de la structuration de la recherche autour d'axes dits d'excellence définis dès novembre 2008.

A Bordeaux 3, un tel projet doit, pour réussir, s'appuyer sur une gouvernance reconnue et acceptée par l'ensemble de la communauté universitaire. De ce point de vue, s'imposent une transparence dans la prise de décision et une collaboration de tous les instants entre administratifs et politiques. L'arrivée d'une nouvelle équipe politique depuis le 1^{er} avril 2009 et la réorganisation de l'encadrement administratif au cours de cette même année ont ouvert une dynamique nouvelle. La réorganisation des composantes, par une réforme interne aboutissant

à une déconcentration de certaines tâches vers trois UFR, le renforcement des directions administratives, complètent un ensemble institutionnel mieux à même de permettre à l'Université Bordeaux 3 d'affronter les défis des prochaines années, parmi lesquels la gestion d'un patrimoine réhabilité dans le cadre de l'Opération Campus tiendra une place essentielle.

Cette réforme d'ensemble dessine les cadres de fonctionnement de l'établissement pour au moins les dix prochaines années. Mais elle n'aura de chances d'aboutir que si l'ensemble des personnels se sent partie prenante de ces changements. Pour cela, les conseils centraux doivent être associés de la manière la plus nette aux grandes décisions et les instances représentatives, tel le Comité Technique Paritaire, doivent participer aussi étroitement que possible à la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement.

L'équipe politique a conscience de sa responsabilité pleine et entière dans ce processus de changement et entend préparer et entamer, durant les deux prochaines années, l'exécution du présent projet.